

Image not found or type unknown



remboursement crédit immobilier à parts égales

Par ryu_105, le 29/07/2011 à 18:01

Nous sommes en cours de divorce avec mon épouse. Cette dernière et son nouveau compagnon souhaite racheter ma part de notre maison commune, dont je possède 65% et elle 35%. Nous allons signer un acte de licitation.

Nous avons contracté un crédit immobilier avant mariage et aujourd'hui je souhaite que nous remboursions ce crédit à hauteur de 50-50.

comment puis-je défendre cet argument ?

Merci par avance,
YU